

Marie Moret à Amédée Moret, 23 septembre 1881

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 1 p. (23r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Amédée Moret, 23 septembre 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50550>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [23 septembre 1881](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Moret, Amédée \(1839-1891\)](#)

Lieu de destination 66, rue Louis-Blanc, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Marie Moret demande à son frère de faire paraître pour Jean-Baptiste André Godin une annonce dans des journaux.

NotesLieu de destination : « 66, rue de la Butte-Chaumont, Paris » selon l'index du registre de correspondance. La rue de la Butte-Chaumont est le nom ancien de la rue Louis-Blanc, dans le 10e arrondissement de Paris, utilisé de 1821 à 1885.
SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Emploi](#), [Périodiques](#)

Personnes citées[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

juin 23 pt 81

Cher frère,

M. Jodan te prie de bien
vouloir aller à chacune
des sept adresses ci-jointes
et de demander l'insertion
de l'annonce dont je
t'envoie dans ce pli
sept copies.

Cette annonce devrait
être publiée trois fois
dans les feuilles qui pa-
raissent chaque semaine;
deux fois dans celles qui
paraissent tous les 4 jours;
une fois seulement dans

celles qui ne paraissent
qu'une fois par mois.

Règle les frais en
conséquence.

Bien à l'avance nos
remerciements et nos
vives amitiés

Marie Morat,